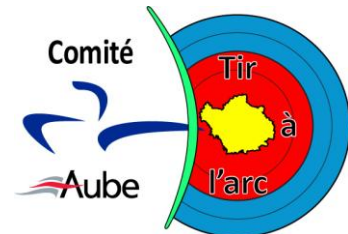




LES ARCHERS DU PEAGE

LES ARCHERS DU PEAGE



Vous invitent à participer le **DIMANCHE 12 JUIN 2022** à leur concours TAE et en collaboration avec le Comité Aube de tir à l'arc au **Championnat Départemental TAE 50 m.**

- **Le championnat départemental s'effectuera uniquement sur le tir de l'après midi.**

Compétitions sélectives aux Championnats de France.

Le Comité Aube donnera les résultats du « trophée du ptit aubois »

LIEU :

Terrain de football de la commune d'**AUXON**.

- **Matin**

- Ouverture du greffe 8 h 15
- Echauffement (4 volées) 8 h 45
- pause
- Début des tirs 9 h 30

- **Après midi**

- Ouverture du greffe 13 h 15
- Echauffement (4 volées) 13 h 45
- pause
- Début des tirs 14 h 30

Tenue blanche ou de club souhaitée, **obligatoire pour le podium**

BLASONS ET DISTANCES SELON LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR:

TAE INTERNATIONAL

<u>Distances& Blasons</u>	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets- S3	Juniors S1 S2
Arcs classique	20 m	30 m	40 m	60 m	70m
Blasons	80 (1)	80	80	122	122
Arcs à poulies				50 m	50 m
Blasons				80 réduit 5-X	80 réduit 5-X

(1) hauteur du centre du blason poussins : 1,10 m

TAE 50M

<u>Distances& Blasons</u>	Benjamins	Minimes	Autres
Distance	20 m	30 m	50 m
Blasons	80	80	122

Rythme

ABC ou AB/CD selon le nombre de participants

Prix des inscriptions :

compétition seule

8 € pour les poussins, minimes, benjamins, cadets et juniors.
10 € pour toutes autres catégories.

2 compétitions

14 € pour les poussins, minimes, benjamins, cadets et juniors
18 € pour toutes autres catégories.

Inscriptions à renvoyer avant **le jeudi 9 juin 2022** à

archersdupeage@yahoo.fr

Par courrier : Olivier GOMAS, 444 rue des Dahlias, 10320 SOMMEVAL ☎ 06 27 68 13 68

Seront prioritaires, les inscriptions accompagnées du règlement par chèque libellé à :

LES ARCHERS DU PEAGE

Restauration possible sur place